



Collège Nelson Mandela

2 rue des roseaux

67400 ILLKIRCH

03 88 65 01 10

ce.0672194w@ac-strasbourg.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Section Sportive

RUGBY

NELSON MANDELA

2023-2024

A retourner avant le **6 mai** (si demande de dérogation de secteur)

Et pour le **14 JUIN** pour les élèves qui dépendent du collège

PROCEDURE D'INSCRIPTION

SECTION SPORTIVE NELSON MANDELA RUGBY

Objectifs de la section :

La Section Sportive Départementale Rugby a pour vocation d'accompagner les meilleurs joueurs et joueuses du territoire dans un double projet, scolaire et sportif. Pour cela ils doivent concilier perfectionnement sportif et engagement scolaire. Sans que l'un ne se fasse au détriment de l'autre.

Après le brevet, selon leur motivation et leur potentiel, les jeunes devront être capables, soit de poursuivre un cursus scolaire dit classique soit d'intégrer une filière sportive d'excellence.

C'est une section exigeante qui demande une organisation rigoureuse du temps de l'élève et une très grande implication.

Les sections sportives (masculines et féminines) sont labellisées « section sportive départementale ». Tous les enfants du département peuvent donc y postuler.

Conditions générales d'admission :

• Dossier d'inscription à retourner par courrier /mail avant le **6 MAI 2023** si l'élève ne va pas dans son collège de secteur (demande de dérogation de secteur) (le certificat médical et l'ECG pourront être remis pour le 14 JUIN délai de rigueur)

OU DOSSIER **COMPLET** pour le 14 JUIN si l'élève dépend du collège Nelson Mandela

à :

Mme Sophie ERNWEIN
sophie.ernwein@ac-strasbourg.fr

Attention si votre enfant dépend d'un autre collège de secteur que le collège Nelson Mandela, il faudra demander une dérogation de secteur (informations et dates par l'école primaire). ATTENTION les délais sont restreints.

- Obtenir une décision d'orientation « favorable » du professeur de CM2 (si entrée en 6^{ème}) ou de l'équipe pédagogique du collège (si entrée en cours de parcours) pour un double cursus scolaire/sportif.
Obtenir un avis « favorable » aux commissions « sportive » puis « scolaire » .
- Ne présenter aucune contre-indication médicale (pages 10/11) du dossier rempli **par un médecin du sport vu avec un électrocardiogramme (ECG).**
 - Médecin du sport agréé avec ECG du CD67 : Pascal Zeller Centre Medico Sportif de la Meinau.
- Être licencié UNSS au Collège Nelson Mandela (dès la première année de section sportive) et participer au championnat de RUGBY avec l'association sportive du collège
- Respecter et signer la Charte

Modalités du recrutement :

Au niveau sportif :Avis de l'entraîneur et/ ou résultats sportifs

Au niveau scolaire : Une commission d'admission composée de l'équipe pédagogique de Nelson Mandela, donnera un avis sur l'admission des candidats en établissant une hiérarchie des candidats.

Avis définitif : Une commission mixte (responsables sportif et scolaire), présidée par la cheffe d'établissement du Collège Nelson Mandela ou de son représentant fixera la liste définitive **proposée** à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin (DSDEN) pour admission. C'est cette dernière qui établira la liste définitive des futurs stagiaires de la section sportive rugby.

	Au collège	Au centre sportif et au gymnase
Organisation	Les élèves de la section sportive doivent participer à tous les enseignements obligatoires en plus de leurs entrainements de section. Ils peuvent suivre deux régimes : <ul style="list-style-type: none">- Externe- Demi-pensionnaire	Les élèves auront de 2 entrainements par semaine, sur les installations du CRIG en plus des cours d'EPS. Mardi 10h55-12H35 (repas tiré du sac à midi et pris en commun au CRIG de 12h35 à 13h15) Vendredi 15h30-17h25 au CRIG (les horaires pourront être modifiés)
Contact	<u>Mme Sophie ERNWEIN</u> sophie.ernwein@ac-strasbourg.fr 03 88 65 01 10	<u>M. Benjamin FOULON</u> 07.86.09.08.79 b-foulon@hotmail.fr
Intervenants	Mme. ERNWEIN, Coordinatrice de la Section Sportive Rugby (professeur E.P.S au collège Nelson Mandela)	M. FOULON, coordinateur Section Sportive (DEJEPS « rugby à 15 ») Entraîneur au CRIG

Une réunion d'information se tiendra au collège début septembre en présence de l'équipe du collège et du CRIG. Les modalités de fonctionnements de la section sportive seront précisées à cette occasion

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance :/...../20..... **Lieu de naissance :**

Tel portable joueur : **Mail joueur :**

Numéro affiliation SS :

Mutuelle complémentaire :

Taille tee-shirt : **Taille pantalon :**

Coordonnées des parents ou du représentant légal :

N° + rue :

Complément :

CP + Ville :

Tel domicile :

Mail :

Profession du père : **Tel portable :**

Profession de la mère : **Tel portable :**

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

.....

DOSSIER D'INSCRIPTION
SECTION SPORTIVE RUGBY NELSON MANDELA
RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Année scolaire	Classe	Etablissement	Moyenne générale
2021/2022			
2022/2023			

Projet professionnel envisagé (à remplir par l'élève) :

.....

Situation scolaire rentrée 2023/2024 cochez la mention exacte: 6° 5° 4° 3°

Option(s) souhaitée(s) :

.....

Langues vivantes : A.....

B.....

Régime demandé : Externe Demi-pensionnaire

ATTENTION : Être stagiaire de la section rugby est déjà considéré comme une option lourde et ne sera pas compatible avec toutes les options que propose l'établissement.

A joindre obligatoirement :

Bulletin 3^{ème} trimestre 2021/2022

Bulletins 1^{er} trimestre 2022/2023

Bulletin du 2^{ème} trimestre 2022/2023

DOSSIER D'INSCRIPTION
SECTION SPORTIVE RUGBY NELSON MANDELA
RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Sélections ou stages éventuels :

Poste actuel : Poste souhaité :

Taille : Poids : Pointure :

Pourquoi choisir la Section Sportive Rugby Nelson Mandela (à remplir par l'élève) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Saison sportive	Club	Catégorie de jeu
2022 /2023		
2021/2022		
2020/2021		

**AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE
L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE**

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles de l'élève				
Respect des camarades				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Ecoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'équipe pédagogique sur les résultats scolaires, le comportement de l'élève, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter un emploi du temps dense et résultats en EPS :

.....

Nom du professeur des écoles ou professeur principal si en collège l'année précédent :

Signature :

Avis du professeur d'EPS (si en collège) :

.....

Nom du professeur d'EPS : Signature :

Capacité à suivre un double cursus sport/étude : **Avis favorable**

Avis réservé

Avis défavorable

→ Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

.....



FICHE D'INSCRIPTION Section sportive
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Médecin traitant (nom, adresse, téléphone) :

.....
.....

Problèmes médicaux éventuels :

.....
.....

Traitements éventuels :

.....
.....

Blessures éventuelles passées (luxation, entorse, fracture...) :

.....
.....

Interventions chirurgicales éventuelles :

.....
.....

Autre(s) (Allergie, semelles, correction visuelle, scoliose...) :



ANNEXE 2

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION

Médecin du sport et ECG

Je soussigné(e), Docteur

Certifie avoir examiné à ce jour

Et qu'il (elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du rugby, dans le cadre d'une section sportive (entre 4h et 10h de sport par semaine en plus de l'EPS et du rugby en club) et du rugby en compétition

Date :

Signature et cachet du Médecin du Sport :

Suivi en cours d'année solaire, Mr/Mme

le (la) représentant(e) légal(e) de s'engage à faire suivre un examen par un médecin titulaire du **CES de médecine du sport** à la rentrée scolaire puis deux visites chez le médecin traitant au cours de l'année scolaire pour préserver la santé de l'enfant.

Signature du représentant légal :

+ Electrocardiogramme à joindre OBLIGATOIREMENT (lors de la première inscription) puis recommandé tous les 3 ans à partir de 12 ans

FICHE MÉDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Nom Prénom Domicile Date de naissance	Discipline pratiquée : Nombres d'heures : Surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Double surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Antécédents médicaux Antécédents chirurgicaux Traitement en cours	Autre discipline pratiquée :
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Évaluation de la croissance et de la maturation : Examen morpho-statique et anthropométrique Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	



ANNEXE 3

Fiche d'inscription à l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège

Je soussigné(e)

Adresse.....

téléphone(s) :

MAIL :

Autorise mon fils – ma fille :

Né(e) le : classe :

A faire partie de l'association sportive du collège Nelson Mandela, affiliée à l'UNSS, pour l'année scolaire 2023/2024

Montant de la cotisation (licence – assurance) : **10 euros** (par chèque à l'ordre de l'AS du collège)

Autorisation d'intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité : OUI – NON

Autorisation de prises de vue et diffusion sur le site de l'AS ou de MBN : OUI - NON

Assurance scolaire (nom de la compagnie –n°d'adhérent:.....

.....

à :, le :signature :

Note : l'association sportive du collège a souscrit un contrat RAQVAM à la MAIF pour garantir les activités de l'AS. Celui-ci permet aux élèves licenciés de bénéficier de la garantie « indemnisation des dommages corporels ». Cette garantie comporte des plafonds d'intervention élevés qui assurent une protection efficace de l'ensemble des participants à nos activités. Cependant, vous avez la possibilité de souscrire une assurance complémentaire (IA SPORT +) proposée par la MAIF à partir de 10,65 € par élève : celle-ci reprend les postes de préjudice de la garantie « indemnisation des dommages corporels », mais avec des plafonds beaucoup plus élevés ; elle intègre également des prestations d'assistance à domicile (soutien scolaire, garde d'enfants).

Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez contacter un professeur d'EPS pour une information complète.

Je suis intéressé(e) par cette garantie optionnelle : OUI – NON



ANNEXE 4

CHARTE DE L'ÉLÈVE JOUEUR EN SECTION SPORTIVE

Charte de l'élève joueur en section sportive Rugby :

- J'assiste à tous les entraînements et je m'investis pleinement
- Je représente mon collège en participant aux tournois dans le cadre de l'UNSS
- J'accepte les tâches nécessaires à la vie du groupe
- Je me donne les moyens de réussir scolairement
- Je respecte mes camarades
- Je respecte l'ensemble des personnels de l'établissement
- J'établis une relation de confiance avec les responsables de la section
- Je respecte le règlement du collège et de la section sportive
- Je tiens soigneusement mon carnet de liaison
- Je donne une image positive du Rugbyman ou Rugbywoman
- J'assume les exigences d'une pratique rugbystique de haut niveau scolaire
- Je transmets autour de moi, au collège mais aussi dans mon club et mon entourage, les valeurs et les connaissances acquises

Signature du joueur :

Signature des parents :